

**COMPTE-RENDU de la REUNION de CONSEIL MUNICIPAL**  
**31 mai 2023**

**Etaient Présents** : Mme Martine DESPLANS, MM Bernard GAUTHIER, Olivier MONNET, Baptiste MERLE, Henri LAUGERETTE, Mmes Denise BONNOT, Nadine DÉGUT, Mathilde CANTON-MACÉ, Marie-Noëlle CACHEUX et Suzanne RAVE.

**Absents Excusés** : M Guillaume VILLARD

**Secrétaire de séance** : Mme Marie-Noëlle CACHEUX

Début de séance à 20h00.

Après un tour de table des élus présents, approbation du compte rendu de la réunion du 11 avril 2023 à 10 voix.

**AFFAIRES COURANTES**

**LOGEMENT ANCIENNE ECOLE**

Martine DESPLANS fait part aux membres du conseil que la locataire du logement de l'ancienne école, logement au-dessus de la salle des fêtes Anne Charlotte a donné sa dédite suite à une mutation professionnelle dans un autre département ;

Par conséquent le logement est vacant depuis le début du mois de mai et il va falloir remettre à la location ce dernier.

Toutefois, lors de la visite d'état des lieux, il a été mis à jour quelques points à revoir avant la remise en location, notamment :

- Vérification de la cheminée
- Vérification de la salle de bains
- Vérification des 7 convecteurs
- Remontage du chauffe-eau dans le logement.

Il faudra par ailleurs, prévoir le passage de l'expert en diagnostic énergétique avant la remise en location.

**SALLE DES FETES**

Olivier MONNET se chargera de faire le point au prochain Conseil concernant le taux de réservation de la salle et suggère qu'Elise se rapproche de Mathilde CANTON-MACÉ pour qu'elle consulte le site internet qui enregistre des demandes de location de la salle Anne Charlotte.

**PLUI**

A ce jour, le dossier PLUI a guère avancé dans les différentes démarches ; Le sujet sera évoqué lors des prochaines réunions, lorsque Martine DESPLANS aura plus d'éléments à communiquer.

**LOI DDDS – RÉFÉRENT DÉONTOLOGIE**

Madame DESPLANS présente cette loi au Conseil et précise que le Centre de Gestion propose ses compétences pour gérer cette mission.

**Avancement de grade Florent FAYOL**

Suite à la réception du mail du CDG 71, Monsieur Florent FATOL peut prétendre à un avancement de grade d'Adjoint Technique Territorial de 2<sup>ème</sup> classe au 19 novembre 2023. La Commune de Champcey étant l'employeur principal, la décision d'un avis favorable lui revient pour lui permettre l'avancement tel que décrit.

Le Conseil municipal après délibération décide d'attribuer un avancement de grade supérieur à Monsieur Florent FAYOL. Grade ATT principal de 2<sup>ème</sup> classe au 19 novembre 2023 et de créer le poste en adéquation à ce nouveau grade.

La prochaine réunion de Conseil municipal n'est pas encore fixée.

N'ayant plus aucun sujet à aborder, la séance est close.

Fin de séance à 21H30

Affiché le 29/06/2023

La Maire  
Martine DESPLANS

